



Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent  
10, rue King, suite 400  
Huntingdon, QC J0S 1H0  
Tél. (450) 264-5411  
Fax. (450) 264-6885  
[mrchsl@mrchsl.com](mailto:mrchsl@mrchsl.com)

Vol. 12, no. 7

## ÉCHOS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

### Séance du 13 octobre 2010

---

#### *Suivi du schéma d'aménagement et de développement*

Le Conseil des maires a approuvé la demande de conformité du règlement n° 2003-06-03 de la municipalité de Sainte-Barbe qui vise à modifier les dispositions relatives à la cession de terrain pour fins de parc, terrain de jeux et espace naturel, puisqu'il ne contrevient pas aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire.

#### *Règlement de la MRC*

Les maires ont approuvé le règlement suivant :

- N° 248-2010 visant la gestion des matières résiduelles fertilisantes suivantes : boues municipales provenant des divers traitements des eaux usées, boues de désencrage et boues et résidus provenant des abattoirs, sauf celles certifiées conformes par le BNQ, sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent, puisque ces dernières présentent des risques à la santé publique et qu'un contrôle de leurs utilisations doit être encadré plus étroitement par les municipalités.

#### *Contrat*

Les maires ont accordés des contrats aux firmes suivantes :

- Évimbéc : pour la réalisation des travaux en évaluation foncière, pour les années 2011 à 2020, pour une somme totale de 3 121 304 \$;
- Rebut Solides Canadiens Inc. : pour la réception, le tri et le conditionnement des matières secondaires récupérables issues de la collecte séparée, au coût de 4.00\$/unité résidentielle, pour l'année 2011, avec possibilité de renouvellement pour l'année 2012;
- Rebut Solides Canadiens Inc. : pour la réception, le tri et le conditionnement des matières secondaires récupérables issues de la collecte pêle-mêle, à la firme Rebut Solides Canadiens Inc., au coût de 39.80\$/tonne, du 1 janvier 2011 au 31 décembre 2013;
- SCC/: pour la mise à jour de l'avancement du dossier et l'établissement d'un modèle d'évolution et de gestion pour la mise en place de l'Internet haute vitesse, au coût maximum de 12 200 \$.

## *Demande d'appui*

Les maires ont résolu d'accorder leur appui aux organismes suivants :

- Le CSSS du Haut-Saint-Laurent dans sa demande au ministère de la Santé et des Services sociaux d'obtenir une rémunération différenciée de 120 % pour la pratique en établissement et 105 % pour la pratique en cabinet, pour les médecins qui viendraient travailler dans le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent, considérant l'importance d'agir rapidement pour assurer un accès équitable et acceptable aux services médicaux pour la population du territoire puisque cette dernière a le plus faible accès aux services médicaux d'omnipraticque de tout le Québec;
- La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau à l'effet de demander au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de justifier les raisons pour lesquelles une réforme en évaluation foncière municipale est nécessaire, vu les coûts exorbitants qui en découlent, et d'offrir une aide financière advenant qu'il aille de l'avant avec ladite réforme.

## *Dossiers divers*

- Le préfet et le directeur général ont été autorisés à déposer une demande en regard au programme d'aide du ministère de la Santé et des Services sociaux pour la réalisation d'une politique familiale;
- Les maires ont résolu d'appuyer le projet « Art, patrimoine et famille » de Mme Sylvie Brunet, dans le cadre du fonds de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent pour les arts et les lettres, par une aide à la recherche, aux lieux d'exposition et à l'information sur cet événement. Mme Brunet compte réaliser un tableau par municipalité en vue d'une exposition itinérante.

## *Prochaine séance*

La prochaine séance ordinaire du Conseil des maires est fixée au mercredi 24 novembre 2010, à 10 h. Cette séance aura lieu au 4<sup>ième</sup> étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.